

Mineur enceinte, droit du père

Par Junior2602, le 09/04/2019 à 20:39

Bonjour,

J'ai 17 ans, les hasards de la vie ont fait que je vais être papa. Ma copine était en foyer et va être placée en famille d'accueil, nos parents ne s'entendent pas du tout et les parents de la partie adverse refusent que, moi et sa fille, nous nous voyons. A-t'elle le' droit de dire à la famille d'accueil de nous séparer encore plus que prévu ? Y a-t-il des solutions juridiques ? Après quelques recherches de ma part, je ne sais que faire.

Merci de votre aide.

Par ravenhs, le 09/04/2019 à 20:58

Bonjour,

Quel âge a votre copine et de combien de mois est-elle enceinte ?

Cordialement